

 AUTONOMIE

## Allocation Compensatrice pour Frais Professionnels - ACFP

Financer les frais supplémentaires occasionnés par l'exercice d'une activité professionnelle.

BÉNÉFICIAIRE : EN SITUATION DE HANDICAP-  
AIDANT



DÉPARTEMENT DE LA  
MEUSE

Place Pierre François  
Gossin  
55012 BAR LE DUC  
Tél : 03 29 45 77 55

<https://www.meuse.fr/information-transversale/guide-des-aides/allocation-compensatrice-pour-frais-professionnels-acfp->